

# CRES

CAHIERS DE LA RECHERCHE  
SUR L'ÉDUCATION  
ET LES SAVOIRS

— revue internationale de sciences sociales —

**Association pour la recherche sur l'éducation et les savoirs**

32, avenue Henri Varagnat 93143 Bondy Cedex

**CRES n°14**

**Appel à contributions pour le "Dossier"**

## *Élites et savoirs au Nord et au Sud*

Coordination du numéro par :

**Etienne GERARD**

Sociologue

Directeur de recherche de l'IRD (Institut de  
recherche pour le développement)

UMR196 CEPED (Paris Descartes-INED-IRD)

et

**Anne-Catherine WAGNER**

Professeure de sociologie

Université de Paris 1

UMR 82 09 CESSP-CSE

### **Calendrier / délais**

En utilisant le formulaire joint en toute fin de l'appel, les propositions devront parvenir au plus tard le **15 septembre 2013**, simultanément auprès des coordonnateurs du dossier et des co-rédacteurs en chef de la revue :

Etienne GERARD <[etienne.gerard@ird.fr](mailto:etienne.gerard@ird.fr)>

Anne-Catherine WAGNER <[acwagner@univ-paris1.fr](mailto:acwagner@univ-paris1.fr)>

Catherine AGULHON <[catherine.agulhon@orange.fr](mailto:catherine.agulhon@orange.fr)>

Marc PILON <[marc.pilon@ird.fr](mailto:marc.pilon@ird.fr)>

Les propositions, qui peuvent relever de toute discipline de sciences sociales, peuvent être faites en anglais et en français.

Après avis du Comité de rédaction renvoyé, les auteurs des propositions acceptées auront jusqu'au **1<sup>er</sup> mars 2014** pour envoyer leur texte (se reporter aux recommandations en fin du texte de l'appel). Celui-ci sera soumis à des lecteurs extérieurs à la revue et au comité de rédaction des *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*.

Le dossier prendra place dans le n°14 des *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, prévu pour paraître au printemps 2015.

Le comité de rédaction profite de cet appel à contribution pour rappeler que la revue comporte également une rubrique "Hors-thème".

## Texte de l'appel à contributions

Le dossier de ce numéro des *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs* portera sur les liens entre savoirs et élites au Nord et au Sud et, plus précisément, sur les logiques et conditions sociales de la mobilisation des savoirs dans l'accès au statut d' « élite » et dans la constitution de réseaux élitaires.

Étymologiquement, le terme d'élite désigne ceux qui sont élus, choisis, distingués. L'élite se définit donc d'emblée relationnellement, en opposition à la masse. Il n'est pas possible de définir « une » élite selon un critère unique : les sociétés comportent autant d'élites que de domaines de compétences, de concurrence et de légitimation. De plus, les groupes qui peuvent prétendre au rang d'élites (dans les domaines économique, politique, académique, par exemple) ne peuvent être définis *a priori*, indépendamment des contextes historiques et nationaux. Ainsi, les universitaires font partie des élites et sont étroitement imbriqués au champ du pouvoir dans bon nombre de pays du Sud, alors qu'ils sont plus proches des classes moyennes supérieures dans un pays comme la France.

Le concept d'élites (qui ne se confond pas avec les notions de classe dominante, dirigeante, possédante, etc.) suppose donc des formes, variables selon les contextes, de consécration et d'auto-consécration, et — c'est notre hypothèse —, des types de savoirs assurant la légitimation des élites. La question centrale de ce numéro est ainsi celle du rôle des savoirs dans ce processus de distinction, en se penchant plus spécifiquement sur trois types d'élites : académiques, politiques et économiques.

La première interrogation est celle du rôle des savoirs dans ce processus de distinction. Qu'a-t-il été historiquement, et quel est-il actuellement, tant dans les pays dits du Nord que dans ceux dits du Sud, dans différents contextes locaux, nationaux et internationaux ? Comment les savoirs qui consacrent les élites ont-ils varié dans le temps ?

Peut-on considérer que c'est *toujours* la possession de certains savoirs qui conditionne l'accès aux élites, en leur conférant une légitimité mais aussi en fermant le groupe aux non initiés ? Quels sont les processus de sélection et d'exclusion qui sont à l'œuvre ?

Dans le prolongement de cette interrogation, peut-on repérer les processus d'acquisition, d'accumulation et de capitalisation des savoirs, à travers les trajectoires de formation notamment, qui soient au principe de cette (auto-)consécration des élites ?

Dans quelle mesure les rivalités entre fractions d'élites s'appuient-elles sur, ou produisent-elles, des concurrences entre savoirs différents (au sens de disciplines académiques, mais aussi de savoirs plus profanes, de visions du monde et de schèmes de jugement et d'appréciation) ? Les différentes fractions d'élites (économiques, politiques, académiques) s'opposent généralement par des filières de formation, des corps de savoirs différents. Dans quelle mesure sont-elles distinctes et étanches les unes vis-à-vis des autres ? Peut-on identifier des cercles d'élites qui s'entrecroisent et à l'intersection desquels des individus peuvent cumuler différents pouvoirs et savoirs (comme les cercles politique et économique d'une part, politique et académique d'autre part) ?

Cette question des rapports entre savoirs et élites pourra être abordée à partir de trois perspectives :

- celle du rôle des savoirs (au sens large) dans les conditions d'accès aux élites ;

- celle du rôle des institutions de formation et d'enseignement dans le processus de légitimation et de consécration de corpus de savoirs dont la détention conditionne l'accès au statut d'élite ;
- celle des réseaux entre fractions d'élites et la circulation des savoirs au sein de ces réseaux.

### **Les savoirs comme conditions d'accès aux élites ?**

Les élites sont produites à partir d'un vivier plus ou moins large selon les contextes et les pays. Comment se transmettent et se transforment les savoirs qui permettent la reproduction de ces groupes ? Il s'agit de s'interroger sur les mécanismes de reproduction et sur leurs transformations. Ces mécanismes de reproduction sont-ils toujours efficaces ou, au contraire, parfois sujets à enrayement, comme cela peut être le cas de catégories anciennement identifiées comme élites puis déclassées à la suite du déclasserment des types de savoirs sur lesquels elles prenaient appui ? À ce titre, peut-on, par exemple, discerner des reconversions entre différentes fractions d'élites (par exemple, les enfants des élites académiques qui accèdent à des hautes fonctions dans la sphère politique ou économique, etc.) ?

### **Institutions et dynamiques de formation des « élites »**

Dans la plupart des pays, il existe des filières ou écoles spécifiques qui consacrent et séparent l'élite de la « masse » (grandes écoles, écoles de samourais, etc). Dans les pays du Sud, c'est souvent le passage par l'étranger et notamment par les pays dominants qui fait office de passage par la grande porte. Quel est l'effet de ces différentes stratégies de formation et d'accumulation de savoirs sur la composition des élites, sur la place relative des différentes fractions, la force et la nature des réseaux élitaires nationaux ou internationaux ?

### **Savoirs, élites et réseaux**

L'analyse des réseaux permet à la fois de mesurer l'interpénétration des différentes fractions d'élites et la nature des liens éventuels entre élites de différents pays. Quelles formes peuvent prendre les réseaux d'élites (des clubs et associations fermés, aux groupes de travail ou aux réseaux amicaux plus informels). Comment mesurer ces réseaux et surtout l'investissement dans ces réseaux ? Comment en estimer l'intensité ou l'efficacité sociale ?

Dans quelle mesure les savoirs, soit dans leurs caractéristiques propres (disciplinaires par exemple), soit dans les espaces de leur acquisition/transmission (écoles, associations), soit, enfin, dans leurs modes d'acquisition (trajectoires de formation, stratégies d'alliances entre groupes, etc.) constituent-ils le sédiment de réseaux élitaires ?

Comment ces savoirs circulent-ils, se transforment-ils, sont-ils réinterprétés et réappropriés au sein de ces réseaux ? Comment la « mondialisation des savoirs » (s'il en est) conduit-elle à une recomposition des élites, notamment (mais pas seulement) dans les pays du Sud, au profit des fractions qui savent le mieux s'ajuster aux nouvelles exigences internationales ? Réciproquement, dans quelle mesure des savoirs particuliers permettent-ils, à l'échelon local, à des groupes ou des individus d'émerger comme élites et de tisser des réseaux ?

Enfin, peut-on identifier des savoirs, à travers leurs caractéristiques, leurs modes d'appropriation et diffusion, qui soient au principe d'un rapprochement des élites des Suds et des Nordes et, au-delà, d'un effacement des frontières ou d'une transformation des divisions entre élites des différents espaces nationaux et internationaux, comme cela peut être le cas des élites scientifiques de différentes nations prises dans le mouvement de la « science-monde » ?

Pour traiter de ces questions, deux approches pourront être adoptées : la première, de (dé)construction épistémologique de la notion d'élite, puisera dans le registre théorique des

pays concernés pour restituer le cadre de production de la catégorie et pourra recourir à des sources secondaires (documents historiques, médiatiques, politiques, etc.). La seconde approche partira d'enquêtes originales de terrain.

### **Bibliographie indicative**

- Bourdieu (P.), 2002, « Les conditions sociales de la circulation des idées », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 145, déc.
- Bourdieu (P.), 1989, *La noblesse d'Etat*, Minuit.
- Bourdieu (P.) & Boltanski (L.), 1975, « Le titre et le poste : rapports entre le système de production et le système de reproduction », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°2, pp. 95-107.
- Bruno (I.), 2008, *A vos marques, prêts, cherchez ! La stratégie européenne de Lisbonne vers un marché de la recherche*.
- Casas Guerrero (R.), 2004, « Ciencia, tecnología y poder. Elites y campos de luchas por el control de las políticas », *Convergencia*, vol. 11, n°35, pp. 79-105
- Didou (S.) et Gérard (E.), 2010, *El SNI, veinticinco años después: la comunidad científica entre distinción e internacionalización*, Mexico, ANUIES, 147 p.
- Elias (N.), 1973, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Levy (1<sup>ère</sup> édition en allemand : 1939).
- Garcia (A.) (ed.), 2009, « Mondialisation universitaire et circulation internationale des idées », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, Hors Série n°2.
- Gérard (E.), 2012, « Dynamiques de formation internationale et production d'élites académiques au Mexique », *Revue d'anthropologie des connaissances*, Vol. 7, n° 1, pp. 317- 344.
- Gingras (Y.), 2002, « Les formes spécifiques de l'internationalité du champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 141-142, mars, pp. 31-45.
- Grynszpan (M.) et Hautbergue (M.), 1999, « La théorie des élites aux États-Unis: conditions sociales de réception et d'appropriation », *Genèse*, n°37, pp. 27-43.
- Halary (C.), 1994, *Les exilés du savoir : migrations scientifiques internationales et leurs mobiles*, Paris, L'Harmattan.
- Kouvouama (A.), Gueye (A.), Piriou (A.), Wagner (A.-C.), 2007, *Figures croisées d'intellectuels. Trajectoires, modes d'action, production*, Karthala.
- Leclerc Olive (M.), Scarfo (G.), Wagner (A.-C.), 2011, *Les mondes universitaires face au marché*, Karthala.
- Leferme-Falguières Frédérique et Van Renterghem Vanessa « Le concept d'élites. Approches historiographiques et méthodologiques », *Hypothèses*, n°1, pp. 55-67.
- Le Goff (J.-F), 1985, *Les intellectuels au Moyen Age*, Seuil.
- Musselin (C.), 2005, *Le marché des universitaires, France Allemagne, Etats-Unis*, Presses de Science po.

## Normes de mise en page des articles proposés

Le respect de ces normes facilite considérablement le travail de mise en page. Merci de bien vouloir les respecter scrupuleusement. Nous vous en serons extrêmement reconnaissants.

Les articles ne devront pas dépasser 50 000 signes espaces compris, y compris les notes infrapaginales, références, graphiques et tableaux

### Document

Interligne : simple

Marges : 2,5 (toutes)

Tabulations de début de paragraphe : positif 0,5 cm

### Haut du texte :

Titre : centré, times, 12, gras

Nom de l'auteur : Prénom (en minuscules), Nom (en petites majuscules) en times 11 centrés en dessous du titre (intervalle double)

### Corps du texte :

Police : times, taille 11

Notes de bas de pages

times 9 (maximum 20 notes de bas de pages)

### Références :

Les citations dans le texte seront appelées par le nom de famille de l'auteur et l'année de publication, un point virgule séparant les différents ouvrages. Lorsqu'il s'agit d'une citation directe le numéro de page doit être indiqué après deux points. S'il y a deux auteurs, les lier par & ; s'il y en a davantage, mettre le nom du premier auteur, suivi de *et alii*, en italique.

Exemple : (Rapona, 1985) ; (Rapona, 1985 ; Tapinas, 1965) ; (Rapona, 1985 : 22) ; (Rapona, 1985 : 22-23) ; (Balazs & Faguer, 1986 ; Bonnet & *alii*, 2006)

### Guillemets et citations :

Les citations seront entre guillemets français « » (un petit truc pour ceux qui sont sur PC et qui ne les obtiendraient pas forcément : maintenir la touche « Alt » enfoncée tout en tapant sur le clavier numérique de droite le code 0171 pour ouvrir les guillemets et 0187 pour les fermer)

La citation sera en italique lorsqu'elle n'est pas une référence à un auteur, mais fait partie du corpus étudié par l'auteur (extraits d'interviews, ou de documents sur lequel s'appuie l'article).

Les mots mis "entre guillemets" sans qu'il s'agisse d'une citation (mais d'une expression, ou d'un usage d'un terme dont on souligne qu'il n'est pas l'usage généralisé, ou que l'on prend avec cet usage une certaine distance) seront entre guillemet double anglais ouvrant en times (ouvrant : Alt+0147 ; fermant : Alt+0148)

### Nombres et pourcentages :

Tous les pourcentages sont mis sous la forme : 8,15 % (chiffre/virgule/chiffre/espace insécable/%).

Pour les nombres en valeur absolue, séparer les milliers et les centaines par un espace insécable, non une virgule (120 353).

### **Bibliographie :**

La bibliographie se trouve en fin d'article. Elle ne comprend que les références des ouvrages cités dans le corps de l'article.

Les noms d'auteurs seront classés par ordre alphabétique et, s'il y a plusieurs références pour un même auteur, indiquez-les par ordre chronologique.

S'il y a plusieurs auteurs, mettre « & » entre l'avant-dernier et le dernier

### Exemple :

BECCHI (E.) et JULIA (D.) ; DUPRAY (A.), GUITTON (C.) & MONCHATRE (S.)...

### *Livres :*

Nom(s) de(s) l'auteur(s) en petites majuscules, suivi de l'initiale du prénom entre parenthèses puis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu d'édition, de la maison d'édition, éventuellement de la collection.

### Exemple :

BERSTEIN (B.), 1975, *Langage et classes sociales. Codes socio-linguistiques et contrôle social*, Paris, Minuit, coll. « Le sens commun ».

### *Livres collectifs :*

Nom(s) de(s) l'auteur(s) en petites majuscules, suivis des initiales des prénoms entre parenthèses et entre parenthèse, (dir.), pour « sous la direction de » ou (ed.), pour « éditeur scientifique », puis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu d'édition, de la maison d'édition, éventuellement de la collection.

### Exemple :

BECCHI (E.) et JULIA (D.) (dir.), 1998, *Histoire de l'enfance en occident du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Seuil.

### *Articles dans une revue :*

Nom(s) de(s) l'auteur(s) en petites majuscules, suivi de l'initiale du prénom entre parenthèses puis de l'année de publication, du « titre de l'article » entre guillemets français, du nom du périodique en italique, éventuellement du volume en question, du n° et du mois, enfin de la pagination de l'article dans la revue.

### Exemple :

BALAZS (G.) & FAGUER (J.-P.), 1986, « Un conseil de classe très particulier », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, juin, pp. 115-117.

### *Articles dans un ouvrage collectif :*

Nom(s) de(s) l'auteur(s) en petites majuscules, suivi de l'initiale du prénom entre parenthèses puis de l'année de publication, du « titre de l'article » entre guillemets français, suivi de *in* (en italique), de l'initiale du prénom du coordinateur ou de l'éditeur scientifique, puis de son nom en minuscule, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu édition, de la maison édition, éventuellement de la collection, enfin de la pagination du chapitre dans l'ouvrage.

Exemple :

COHEN (J.-L.), 1992, « L'école Karl-Marx à Villejuif (1930-1933) », in A. Fourcaut, dir., *Banlieue rouge 1920-1960*, Paris, éditions Autrement, Série « Mémoires », pp. 197-206.

*Rapport, thèse, littérature grise, communication à colloque :*

Même règle que pour les livres, mais le titre n'est pas en italique (éventuellement, mettre « non paginé »)

Exemples :

PAVIS (F.), 2003, « Sociologie d'une discipline hétéronome. Le monde des formations en gestion entre universités et entreprises en France. Années 1960-1990 », Thèse de sociologie, Université de Paris I.

SAWICKI (F.) & SIMÉANT (J.), 2006, « La sociologie de l'engagement militant : un champ de recherche à décloisonner », Colloque international organisé par l'IFRÉSI, le CERAPS et le CLERSÉ : *Comment penser les continuités et discontinuités du militantisme ? Trajectoires, pratiques et organisations militantes*, Lille, Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, 8, 9 et 10 juin 2006

LE DOUARON (P.), dir., 2006, « Premiers éclairages sur la réforme de la formation professionnelle », DGEFP, ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement, rapport pour le Comité national pour la formation tout au long de la vie, octobre (non paginé).

**NE PAS OUBLIER**

Un résumé de l'article (10 lignes environ) et les mots-clés de l'article, suivi de leurs traductions (traduction de l'intitulé du titre de l'article comprise) en français/anglais ou vice-versa.